

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2019-2020



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

PV N°9 - publié le 09 octobre 2019



Commission des Règlements

PROCÈS-VERBAL N°02

REUNION DU 08/10/2019

Présidence : M. Laurent JULIEN.

Présents : MM. Gérard FANTIN, Jean Marie PION

e-mail: reglements@drome-ardeche.fff.fr

INFORMATIONS

- *Les décisions et sanctions du procès-verbal ci-dessous sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

RAPPEL

- **Article 6 b. des Règlements sportifs du District Drôme Ardèche :**
Pour toute demande par messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur Footclubs sera prise en compte.

DOSSIER N°06 (ANNULE ET REMPLACE LE DOSSIER N°1, PV N° 1 DU 24/09/2019)

Match n° 21492073, FC ORNAC L'AVEN / CHATEAUNEUF DU RHONE, Seniors D4, poule F du 22/09/2019.

Réserve d'avant match posée par le capitaine du club de Châteauneuf du Rhône dite recevable concernant la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs de l'équipe de FC Orgnac l'Aven.

Après vérification de la feuille de match opposant le FC Orgnac l'Aven à Châteauneuf du Rhône, seniors D4, poule F du 22/09/2019, il ressort que l'ensemble des joueurs inscrits sur la feuille de match étaient qualifiés lors de la rencontre citée en référence.

La commission confirme le résultat acquis sur le terrain

Le compte du club de Châteauneuf du Rhône sera débité de 37,00 € pour frais de dossier

DOSSIER N°07

Match n° 21492073, FC ORNAC L'AVEN / CHATEAUNEUF DU RHONE, Seniors D4, poule F du 22/09/2019.

Evocation du club de Châteauneuf du Rhône pour le motif suivant :

« à la suite du Procès-Verbal de la Commission de Discipline des Sanctions par clubs du 19/09/2019 paru le 25/09/2019.

Sanctionnant, le club, du FC ORGNAC L'AVEN 532631, le licencié PEROLLET Lionel licence n° 2546245999 d'un automatique suffisant à prise d'effet le 16/09/2019.

M. PEROLLET était donc suspendu pour le match du 22/09/2019, ORGNAC L'AVEN – CHATEAUNEUF DU RHONE, et ne pouvait donc pas être sur la feuille de match ».

La commission a pris connaissance de l'évocation du club de Châteauneuf du Rhône, formulée par courriel le 03/10/2019.

Après examen de la feuille de match, il apparaît que PEROLET Lionel, licence n° 2546245999 était inscrit sur la feuille de match comme **éducateur**. L'article 99.2 (2^{ème} tiret) des Règlements sportifs du District précise que le droit d'évocation peut s'exercer en cas d'inscription sur la feuille de match, en tant que **joueur**, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

Le licencié PEROLLET Lionel, licence n° 2546245999 exerçait une fonction d'éducateur et non de joueur.

Le motif n'entrant pas l'un des 5 cas du droit d'évocation défini à l'article 99.2 des Règlements Sportifs du District et 187.2 des Règlements Généraux de la FFF, la commission rejette le droit d'évocation et confirme le résultat acquis sur le terrain.

Le compte du club de Châteauneuf du Rhône sera débité de 37,00 € pour frais de dossier.

DOSSIER N°08

Match n° 21681505, Ent **NORD DRÔME / HOSTUN 2, Seniors D4, poule B du 06/03/2019**

Réserve d'avant match posée par le capitaine du club de Hostun dite recevable concernant la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs de l'équipe de Ent Nord Drôme pour le motif suivant :

Sont inscrits sur la feuille de match plus de 2 joueurs mutés hors période.

Après vérification du fichier de la ligue, il ressort qu'un seul joueur de l'équipe de Ent Nord Drôme possède une licence hors période :

- CARONE Enzo, licence n° 2544158341

La commission confirme le résultat acquis sur le terrain

Le compte du club de Hostun sera débité de 37,00 € pour frais de dossier

La commission confirme le résultat acquis sur le terrain

Le compte du club de Châteauneuf du Rhône sera débité de 37,00 € pour frais de dossier

DOSSIER N°09

Match n° 21530891, St **GERVAIS ROUBION2 / FC DIOIS 2, Seniors D5, poule M du 29/09/19**

Réclamation d'après match posée par le capitaine de l'équipe du FC Diois 2 dite recevable concernant la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs de St Gervais Roubion pour le motif suivant : des joueurs de l'équipe de St Gervais Roubion sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure celle-ci ne jouant pas ce jour.

Après vérification de la feuille de match Beaufort sur Gervane 1 / St Gervais Roubion 1, Seniors coupe René Giraud du 15/09/2019, il ressort qu'aucun joueur a participé à cette rencontre.

La commission confirme le résultat acquis sur le terrain

Le compte du club FC Diois sera débité de 37,00 € pour frais de dossier.

DOSSIER N°10

Match n° 21530951, Drôme PROVENCE 2 / ST RESTITUT FC 1, Seniors D5, poule 0 du 29/09/2019

Réserve d'avant match posée par le capitaine de l'équipe St Restitut FC1 dite recevable concernant la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs de Drôme Provence 2 pour le motif suivant : des joueurs de l'équipe de Drôme Provence 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure celle-ci ne jouant pas ce jour.

Après vérification de la feuille de match Drôme Provence 1 / Savasse RC 1, Seniors D4, poule E du 22/09/2019, il ressort qu'aucun joueur a participé à cette rencontre.

La commission confirme le résultat acquis sur le terrain

Le compte du club St Restitut sera débité de 37,00 € pour frais de dossier.

Laurent JULIEN

Jean Marie PION



District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°9

REUNION du 03 et 07 Octobre 2019

Président : DJEDOU Djamel

Présents : Éric THIVOLLE, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU. Bernard DELORME.

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS

RAPPEL IMPORTANT : LES CLUBS DE SE CONNECTER SUR FOOTCLUBS REGULIEREMENT AFIN DE VALIDER LES EVENTUELLES DEMANDES DE MODIFICATIONS QUI LEURS SONT ADRESSEE

DEMANDE DE DELEGUES : Les demandes de délégués doivent nous parvenir suffisamment à l'avance pour permettre de répondre favorablement. Le nombre de délégués n'est pas extensible aussi les demandes officielles et écrites, seront honorées en priorité.

RAPPEL : En cas de problème avec la FMI, prière d'en informer le District, en rédigeant un rapport de non utilisation de la FMI, qui se trouve dans les documents. Toutefois, il est impératif de faire une feuille papier à adresser au District en cas de non fonctionnement de celle-ci. **Les Clubs doivent anticiper et prévoir des feuilles de matchs vierges en cas de problème avec la FMI.**

En cas de défaillance de la FMI, les Clubs ont obligation d'informer la commission du résultat de la rencontre par mail à l'issue de la rencontre.

INFORMATIONS CLUBS :

Matches nocturnes : Ne peuvent jouer en nocturne uniquement les clubs ayant un éclairage homologué. Pour rappel 20h est un horaire officiel, les clubs désirant jouer à un autre horaire sont priés d'en en informer le club adverse qui devra donner son accord.

Article sur les rencontres en nocturne voir ART.62 page 119 de l'annuaire.

Toutes demandes de modifications (dates, horaires, installations) doivent être saisies sur foot clubs. Au préalable le club qui demande la modification, doit informer téléphoniquement le club adverse et l'aviser qu'une demande est en cours. Nous demandons aux clubs de répondre aux demandes effectuées afin de respecter les délais.

RAPPEL IMPORTANT : Les demandes de modifications de dates de rencontres doivent nous parvenir impérativement dans un délai de 12 jours avant la rencontre officielle.

FMI

Après 2 journées de championnat, il apparait que trop de feuilles de match Informatisées qui ne nous parviennent pas.

En cause principalement un mauvais paramétrage des coordonnées footclubs.

La Ligue vous a envoyé un mail vous rappelant les démarches à accomplir sur footclubs.
2^{ème} rappel, pensez à communiquer le mot de passe des rencontres aux personnes présentes le jour du match.

IMPORTANT FMI : Penser à échanger les mots de passe et les identifiants, avec les différents utilisateurs de la tablette FMI.

A partir de ce jour, les clubs seront amendés pour non utilisation de la FMI. Sachez toutefois que la non utilisation répétitive de la FMI peut entraîner des retraits de points.

REFERENT D1 ET D2

Responsable :

MONTALBANO Stéphan

RESPONSABLE DELEGATION ET REFERENT FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE

Avis aux Clubs : Pensez à vérifier le logiciel FMI (nouvelle version) pour une éventuelle mise à jour.

REFERENT D3 ET D4

Responsable :

Bernard DELORME

FORFAIT GENERAL DE US MONTELMAR 3, les clubs concernés sont priés d'en prendre note

REFERENT D5

Responsable :

André GALLICE

La commission informe que le championnat D5 commence le 22/09, il n'est plus possible d'engager des équipes supplémentaires.

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER :

Responsable:

Djamel DJEDOU

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU

Championnat :

Les clubs sont priés de rentrer le résultat du match dès la rencontre finie ou le lendemain (**vous avez seulement quarante-huit heures pour le saisir**). Les sanctions seront mises en application.

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, ne pas oublier de mettre le numéro de la rencontre, sinon le club sera sanctionné.

COUPE « PAUL GATEAUD » :

Cadrage effectué le 23 septembre.

- FLGG / AS SFAM le 10/10/2019 19h30
- VALENCE MEDICAL / VALENCE CONSEIL DEP. Le 07/10 /2019 20H30
- FC CHABEUIL / AS LE PIC le 11/10/2019 21h15
- AS PTT VALENCE / AS VEORE MONTOISON le 07/10/2019 21h
- BRG. LES VALENCE / AME SPORT le 10/10/2019 20h45

Exempts :

- RCF07
- FC EYRIEUX EMBROYE
- FC PEAGEOIS

N'oubliez pas qu'il peut y avoir des prolongations.

VETERANS

Responsables :

André GALLICE

Stéphan MONTALBANO

Pour tous les matchs, les clubs doivent utiliser la tablette FMI et transmettre le résultat dès la fin de la rencontre.

Dans l'éventualité d'un non fonctionnement de la FMI vous devez signaler le problème à la commission et utiliser une feuille papier, dans ce cas ne pas omettre d'indiquer le N° de match, ce qui facilitera grandement le travail de la commission et vous évitera de payer une amende.

Merci d'avance de la bonne volonté que vous témoignez pour la commission.

Championnat : En poule H, US MONTELIER engage une nouvelle équipe, qui est engagée à la place de l'Exempt. Nous vous demandons de bien vouloir rattraper les matchs en retard, avant le 15/12/2019.

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

FUTSAL :

Responsable :

Stéphan MONTALBANO



PROCÈS-VERBAL N° 10

Réunion du 04 /10/2019

Présents : Roselyne LAULAGNET, Thomas FUSTIER, Philippe AUBERT , Sébastien DESCHAMPS, Flavie CHANAS ,Claude BRESSON, Robert ASTIER

ENTENTES

Responsable :

Roselyne LAULAGNET

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

TOURNOIS

Responsable :

Robert ASTIER-

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U9 ET U7

Responsable :

Thomas FUSTIER / Sébastien DESCHAMPS

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les poules définitives sont disponibles sur le site vendredi après les 3 réunions plénières du foot d'animation.

Les coordinateurs doivent envoyer la fiche planning le plus rapidement possible

Fiches planning reçues

- U 9 : 1, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 12, 14, 32
- U 7 : 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 18, 20

Rappel règlement

Ballon taille 3, effectif 4 contre 4 en U 7, 5 contre 5 en U 9

Coups francs : tous directs

Touches : au pied : le joueur remet le ballon en jeu soit par une passe **au sol**, soit en entrant sur le terrain en conduite de balle (adversaires à 4 m)

Pas de hors jeu

Surface de réparation : largeur tout le terrain , profondeur 8 m

Coup de pied de but : dans la zone des 8 m

Coup de pied de réparation à 6 m pour les U 7, 8 m pour les U 9

Relance du gardien : à la main ou au pied sur ballon au sol

Dégagement de volée ou de demi – volée interdit

Relance protégée : dans la zone des 8 m
Tacles interdits en U 7, autorisés en U 9
Arbitrage par un éducateur du bord du terrain
Temps de jeu : 40 mn pour les U 7, 50 mn pour les U 9

Attention : Tous les joueurs doivent être licenciés
Les joueurs peuvent être licenciés à la date d'anniversaire de leur 5 ans jusqu' au 31 /12/19.

Prochains plateaux

- U7 et U 9 le 12/10/19

CATEGORIE U11

Responsable :

Philippe Aubert

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

RAPPEL IMPORTANT :

Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entrainera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.

Courrier reçu : RHONE CRUSSOL FOOT, FC SALAISE, MELAS LE TEIL SC, CHATO9 SUR ISERE.

Lieu des rencontres :

Le club ACE FC jouera ses plateaux U11 sur les installations de EURRE.

Les clubs des poules Promotion C, Espoirs H et Bourgeons J sont priés de prendre note.

Horaires :

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

Lois du Jeu :

Les nouvelles règles d'arbitrage ne s'appliquent pas au football réduit. Les clubs continuent à mettre en œuvre les dispositions présentées en 2017.

Calendriers :

Pour rappel, les dates des plateaux sont des dates officielles de compétition. Les absences sont considérées au titre des forfaits journées et amendées comme telles.

Les calendriers sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions/FOOT D'ANIMATION. Ces nouveaux calendriers portent les modifications enregistrées sur l'ensemble des PV.

Les modifications portent donc sur les poules suivantes :

- Bourgeons : Poules A, E, G et M.

Les clubs sont priés de prendre note des modifications suivantes :

Bourgeons :

Poule A : Exempt 86 remplace FC SALAISE 5.

Poule E : Exempt 87 remplace US RHONE CRUSSOL 6.

Poule G : Exempt 85 remplace CHATO9 ISERE 3.

Poule M : PIERRELATTE 6 remplace MELAS SC 2.

Feuilles de plateau:

Les feuilles de plateau à utiliser sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions/FOOT D'ANIMATION.

Les feuilles de plateau seront scannées sous format .pdf, par le club recevant et envoyées au district à l'adresse suivante : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés. Il est demandé aux clubs de ne pas faire un message unique multi-catégories.

Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La commission des jeunes doit également être informée du non déroulement d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

Feuilles de matchs manquantes du 28/09/2019, à retourner au District dans les plus brefs délais (Applications dispositions administratives annuaire District, page 88 : 15,70€):

Promotion :

Poule E: AS SUD ARDECHE 1.

Espoirs :

Poule B: DAVEZIEUX US 3.

Poule H : VEORE MONTOISON 1.

Poule I : ANCONE US 1.

Poule K : LABLACHERE 1.

Bourgeons :

Poule A: CHAVANAY AS 3.

Poule B: DAVEZIEUX US 5.

Poule C: CHATO9 GALAURE 1.

Poule D: RHODIA CLUB 3.

Poule G: HERMITAGE FC 2.

Poule H: BG LES VAL HOMENETMEN 1; CHATUZANGE GBT 2.

Poule I: BEAUMONTELEGER ES 2; ALIXAN FC 2.

Poule J: VERNOUX AS 1.

Poule N: OL ST MONTAN; CHATO9 RHONE 2.

Poule P: VALLON PT D'ARC 2.

Equipes Féminines spécifiques :

Les clubs souhaitant inscrire des équipes U12 Féminines (U12F, U11F, U10F) qui seront intégrées dans une ou des poules spécifiques contacteront la Commission des Jeunes pour prise en compte de leurs inscriptions. A ce jour, les clubs suivants sont enregistrés :

-FC EYRIEUX EMBROYE,

-FC 540,

-FC VALENCE,

-OLYMPIQUE VALENCE,

-US MONTMEYRAN.

-AS CORNAS.

-RHONE CRUSSOL FOOT 07.

Prochains Rendez-vous U11 :Samedi 12 Octobre 2019.

CATEGORIE U13

Responsables :

Sébastien DESCHAMPS / Thomas FUSTIER

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Festival U 13 Pitch :

Le 1^{er} tour du Festival U 13 Pitch aura lieu **le 19 octobre à 14h30**

Cette coupe ne concerne que les équipes 1 et 2 des clubs. Les perdants de ce tour et les équipes 3, 4, 5... des clubs participeront à la coupe Charles ANDRE. Le premier tour est **le 30/11/19**.

La 1^{ère} équipe nommée organise le plateau.

Le club recevant doit prévenir les autres clubs de la poule pour tout changement d'horaire.

Pour jouer le matin vous devez obtenir l'accord de tous les clubs si non le plateau reste à l'heure officielle 14h30

Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le tour suivant.

Avant chaque plateau, effectuer l'épreuve de jonglage ; cette épreuve est obligatoire.

Les équipes qui ne font pas l'épreuve de jonglage ne peuvent pas participer au plateau.

50 contacts des pieds sans surface de rattrapage, départ libre (sol ou à la main)

20 têtes

Chaque joueur a droit à 2 essais

Tous les joueurs inscrits sur la feuille de match jonglent

Le total **des 8 meilleurs** est pris en compte pour chaque équipe

La comptabilité est faite par les joueurs de chaque équipe en présence des éducateurs : les n° 1 ensemble, n° 2 ensemble.....

En cas d'égalité à la fin du plateau, **l'équipe qui a le plus grand total aux jongles est déclarée vainqueur.**

ATTENTION : Les clubs organisateurs des plateaux ne recevront pas de courrier.

Vous devez télécharger la feuilles de match spécifiques coupe en double exemplaires ainsi que les feuilles de résultats sur le site dans la rubrique documents puis documents compétitions et les envoyer dès le lundi au District par courrier (seules les feuilles de matchs de championnat sont scannées)

FESTIVAL PITCH U13 - 1er TOUR - Samedi 19 octobre à 14h30

POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4	POULE 5
FELINES ST-CYR 1	OL. RHODIA 1	ES BOULIEU 2	AS CHAVANAY 1	AS DOLON 1
TREFLE FOOT 1	FC RAMBERTOIS 1	FOOT MONT PILAT 1	OL. RHODIA 2	US DAVEZIEUX 2
FC ANNONAY 1	SERRIERES SABLONS 1	US DAVEZIEUX 1	ST-ROMAIN DE SURIEU	NORD DRÔME 2
AS ROIFFIEUX 1	US CLONAS 2 VALLONS 2	AS CHAVANAY 2	FOOT MONT PILAT 2	US CLONAS 2 VALLONS 1
POULE 6	POULE 7	POULE 8	POULE 9	POULE 10
ST-ALBAN D'AY 1	VALLIS AUREA 2	US MOURS 1	ST-BARTH ST-UZE 1	AS ST-DONAT 1
AS VILLEVOCANCE 1	AS DOLON 2	VALLIS AUREA 1	TOURNON-TAIN 1	SARRAS ST-VALLIER 2
VAL D'AY 1	NORD DRÔME 1	US PEYRINS 1	HAUTERIVES GD SERRE 2	FC LARNAGE SERVES 1
FC ANNONAY 2	HAUTERIVES GD SERRE 1	JOYEUSE ST-PAUL ROM 2	CROIX DU FRAYSSE 2	CHATEAUNEUF DE GALAURE 1
POULE 11	POULE 12	POULE 13	POULE 14	POULE 15
FC CHATELET 2	CROIX DU FRAYSSE 1	FC HERMITAGE 2	FC PEAGEOIS 1	ESP. HOSTUN 1
ES BOULIEU 1	FC CHATELET 1	PS ROMANS 1	ROYANS VERCORS 1	US MOURS 2
FELINES ST-CYR 2	ST-ALBAN D'AY 2	CHATUZANGE GOUBET 1	CHATUZANGE GOUBET 2	AS GENISSIEUX 1
SARRAS ST-VALLIER 1	US VAL D'AY 2	AS GENISSIEUX 2	JOYEUSE ST-PAUL ROM 1	BARBIERES BRM 2
POULE 16	POULE 17	POULE 18	POULE 19	POULE 20
CLERIEUX ST-BARDOUX 1	US MONTELIER 1	BOURG LES VALENCE 1	AS ALBOUSSIERE 1	VALLEE DU DOUX 1
FC MUZOLAIS 1	PS ROMANS 2	ES BEAUMONTELEGER 1	RHÔNE CRUSSOL 2	RC MAUVES 1
AS ST-DONAT 2	BARBIERES BRM 1	US MONTELIER 2	AS CORNAS 2	COLOMBIER ST-BARTH 1
FC HERMITAGE 1	ESP. HOSTUN 2	RC MAUVES 2	BLV HOMENETMEN 1	TOURNON TAIN 2
POULE 21	POULE 22	POULE 23	POULE 24	POULE 25
US PONT LA ROCHE 1	FC CHABEUIL 2	FC PORTOIS 1	ES MALISSARD 1	RHÔNE CRUSSOL 1
AS ST-MARCEL LES VALENCE 2	US MONTMEYRAN 1	AS ST-MARCEL LES VAL 1	FC PEAGEOIS 2	VALENCE PORTUGUAIS 1
CHATEAUNEUF S/ ISERE 1	OL. VALENCE 1	BOURG LES VALENCE 2	FC CHABEUIL 1	ES BEAUMONTELEGER 2
FC MUZOLAIS 2	AS VALENSOLLES 1	FC VALENCE 2	FC PORTOIS 2	US PONT LA ROCHE 2
POULE 26	POULE 27	POULE 28	POULE 29	POULE 30
FC LE CHEYLARD 2	AS VEORE MONTOISON 1	CHOMERAC 1	CREST-AOUSTE 2	OL. CENTRE ARDECHE 1
FC EYRIEUX EMBROYE 1	OL. VALENCE 2	ACE FC 1	ACE FC 2	FC LE CHEYLARD 1
AS ST-AGREVE 1	CHATEAUNEUF S/ISERE 2	FC EYRIEUX EMBROYE 2	FC DIOIS 1	JS LIVRON 2
OL. CENTRE ARDECHE 2	FC VALENCE 1	AC FOOT YACOUB	AS CORNAS 1	
POULE 31	POULE 32	POULE 33	POULE 34	POULE 35
JS LIVRON 1	SC CRUAS 1	US VALLEE JABRON 2	RC SAVASSE	US MONTELIAR 2
CREST-AOUSTE 1	RHÔNE VALLEES 1	ALLAN FR FOOT 1	US VALLEE DU JABRON 1	FC 540 1
FC DIOIS 2	CHOMERAC 2	FC MONTELIAR 1	FC 540 2	MELAS LE TEIL 1
AS VEORE MONTOISON 2	US MEYSSE	BAUME MONTSEGUR 1	FC VALDAINE 1	FC VALDAINE 2
POULE 36	POULE 37	POULE 38	POULE 39	POULE 40
OL. ST-MONTAN 1	US ANCÔNE 1	FC MONTELIAR 2	BG ST-ANDEOL 2	AS SUD ARDECHE 2
BG ST-ANDEOL 1	CHATEAUNEUF DU RHÔNE 1	CO DONZERE 1	AS PIERRELATTE 1	AS BERG HELVIE 2
ST-JUST ST-MARCEL 1	US MONTELIAR 1	CHATEAUNEUF DU RHÔNE 2	FC TRICASTIN 1	US BAS VIVARAIS 1
VALLON PONT D'ARC 2	FC SAUZET 1	FC TRICASTIN 2	US DRÔME PROVENCE 2	ST-DIDIER SS AUBENAS 1
POULE 41	POULE 42	POULE 43	POULE 44	
PORTES HTES CEVENNES 1	CO DONZERE 2	VALLON PONT D'ARC 1	OL. RUOMS 1	
US BAS VIVARAIS 2	US DRÔME PROVENCE 1	VAL DE LIGNE 1	AS BERG HELVIE 1	
AS SUD ARDECHE 1	FC ROCHEGUDIEN 1	IND. LABLACHERE 2	PORTES HTES CEVENNES 2	
ST-DIDIER SS AUBENAS 2	AS PIERRELATTE 2	US VALS LES BAINS 1	IND. LABLACHERE 1	



CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE A 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Modifications de calendriers :

Poule A

Retrait de ALBOUSSIÈRE

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu : 2 mi- temps de 35 mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel samedi 15h 30

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu : 2 mi- temps de 40 mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel 15h 30

CATEGORIE U18

Responsable :

Claude BRESSON

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Coupe VIVIER BOUDRIER : Le premier tour de coupe aura lieu le 10/11/19

FUTSAL

Responsable :

Philippe Aubert

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courrier reçu : FC MONTELMAR, FOOT MONT PILAT, US ROCHEMAURE, FC RAMBERTOIS, JS LIVRON, US BAS VIVARRAIS.

A compter de cette saison, la commission intègre la gestion des compétitions féminines de futsal, à savoir U15, U18F et séniors F.

Engagements équipes :

Les clubs pourront inscrire 2 équipes dans chaque catégorie.

Afin de favoriser la participation du plus grand nombre de clubs, l'inscription des équipes 2, est enregistrée selon le rang d'arrivée.

Situation au 04/10/2019 :

U13 : 68 Inscrits pour max =72,

U15 : 36 Inscrits pour max = 36,

U18 : 25 Inscrits pour max = 36.

Telles que figurant au calendrier général des jeunes, les premières journées sont prévues :

-Les 02 et 03 Novembre 2019 pour la catégorie U13,

-Les 26 ou 27 Octobre 2019 pour les catégories U15 et U18.

NB : La date du 01 Novembre 2019 pourra être utilisée pour chacune des catégories en fonction des disponibilités des installations.

Retour sur enquête pratique Futsal:

Au mois de Mai, une enquête sur les souhaits de pratique futsal pour les catégories U13, U15, U18 en compétition a été adressée à l'ensemble des clubs du Districts. 20 réponses ont été retournées.

Les clubs ayant répondu favorablement à l'intérêt d'une compétition seront réunis le Vendredi 15 Novembre au siège du District pour une réunion d'échanges.

adressée à l'ensemble des clubs du Districts. 20 réponses ont été retournées.

Les clubs ayant répondu favorablement à l'intérêt d'une compétition seront réunis le Vendredi 15 Novembre au siège du District pour une réunion d'échanges.



Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 7 du 07 octobre 2019

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Daniel CHEVAL, Christophe MONTET, Michel PEYROUZE et Jean Pierre BORDELAIS.

CHAMPIONNAT SENIORS F A 11

Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Merci à tous les clubs d'aller régulièrement vérifier les calendriers afin d'anticiper les éventuels changements de lieu des matchs. Normalement les autres modifications doivent faire l'objet d'une entente entre les clubs.

RAPPEL IMPORTANT : Les demandes de modifications de dates de rencontres doivent nous parvenir impérativement dans un délai de 12 jours avant la rencontre officielle.

CHAMPIONNAT SENIORS F A 8

Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Les nouvelles règles de l'arbitrage ne s'appliquent pas au football à effectif réduit. Les clubs continuent à mettre en œuvre les dispositions présentées en 2017.

Merci à tous les clubs d'aller régulièrement vérifier les calendriers afin d'anticiper les éventuels changements de lieu des matchs. Normalement les autres modifications doivent faire l'objet d'une entente entre les clubs.

RAPPEL IMPORTANT : Les demandes de modifications de dates de rencontres doivent nous parvenir impérativement dans un délai de 12 jours avant la rencontre officielle.

CHAMPIONNAT U18 F

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu : 2 mi- temps de 40 mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel 15h 30

CHAMPIONNAT U15 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu : 2 mi- temps de 35 mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel samedi 15h 30

INFORMATIONS AUX CLUBS

Référent FMI au district : Eric MILHAN 06.47.13.29.12



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 09

INDISPONIBILITES

La C.D.A. Vous rappelle que les indisponibilités doivent être posées 15 jours avant.

Le dernier délai que tolère la C.D.A., est le lundi à 17 heures pour le week-end 15 jours après, comme annoncé lors de l'Assemblée Générale.

Nous avons constaté que trop d'arbitres ne respectent pas les délais et se mettent indisponible après la date butoir.

Des contrôles seront effectués régulièrement et tout arbitre qui ne respecte pas la règle, se verra appliquer la sanction prévue dans le règlement intérieur, c'est-à-dire :

25€ d'amende et le retrait d'un point chez les adultes et 0,01 pour les jeunes.

La C.D.A. vous rappelle aussi, que toute absence de dernière minute d'indisponibilité hors délai, doit être justifiée par un retour à l'adresse email de la C.D.A. (arbitres@drome-ardeche.fff.fr) dans les plus brefs délais, sinon ceux-ci seront considérés comme indisponibilités non justifiées, et la C.D.A. appliquera le règlement intérieur.

AVIS AUX CLUBS

LISTE OFFICIELLE DES COORDONNEES DES ARBITRES

La C.D.A. Informe tous les clubs, qu'à partir de cette saison, la liste téléphonique des arbitres n'est disponible sur le site du District.

Désormais, en cas de besoin, vous pourrez la consulter à partir de votre boîte mail officielle de votre club.

COMMISSION DE DISCIPLINE

ATTENTION : La C.D.A. Vous informe, qu'à partir de la semaine prochaine (le 25/09/2019), LA COMMISSION DE DISCIPLINE se réunira le MERCREDI SOIR et non plus le jeudi.

Vous avez toujours 48h pour lui adresser vos rapports, dernier délai le mercredi dans la journée, afin qu'elle puisse traiter vos dossiers dans les meilleures conditions.

RAPPEL AUX ARBITRES ET AUX CLUBS

Les courriers concernant le Commission Départementale des Arbitres doit être envoyé à :

arbitres@drome-ardeche.fff.fr

RATTRAPAGES DU TEST TAISA

- Le samedi 19 Octobre 2019
- Le samedi 01 février 2020 (dernier jour)

Les lieux et horaires restent encore à définir.

Les rattrapages sont ouverts aux arbitres n'ayant pas réussi leur test (24 accélérations).

A L'ATTENTION DES CLUBS POUR LES DEMANDES D'ARBITRES

La Commission Départementale des Arbitres rappelle à tous les clubs, que toute demande d'arbitre doit se faire **UNIQUEMENT** à l'adresse ci-dessous, et sur **DOCUMENT SPECIFIQUE**.

arbitres@drome-ardeche.fff.fr

FORMATION DES ARBITRES-ASSISTANTS AGREES LIGUE ET DISTRICT

La C.D.A. vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres-assistants agréés Ligue et District aura lieu le samedi 12 octobre 2019 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h15 précise (stade des Combes). La réunion prendra fin à 13h30.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi qu'un nécessaire de prise de notes. La présence à cette demi-journée de formation est obligatoire.

Par ailleurs, tous les arbitres centraux qui manifestent un intérêt pour la fonction d'arbitre-assistant peuvent assister à cette matinée de formation.

Ordre du jour :

- Atelier technique et physique
- Point technique (signalisation, vidéo DTA...)
- Questionnaire des connaissances théoriques (Q.C.M.)

LISTE DES ARBITRES ASSISTANTS CONVOQUES

AIT BTAL	NAJIM	District Assistant 1
AROUI	HAMOUDA	District Assistant 1
AYDIN	AYDIN	District Assistant 1
BENOIT	CHRISTOPHE	District Assistant 1
GALOYAN	ARTHUR	District Assistant 1
GRASSET	GUILLAUME	District Assistant 1
GRUAU	CHRISTOPHE	District Assistant 1
LOMBARD	LOIC	District Assistant 1
PARTAMIAN	REMI	District Assistant 1
ROUBI	FREDERIC	District Assistant 1
SABOUR	AZEDDINE	District Assistant 1
TOURELLE	CYRILLE	District Assistant 1
ASTIER	ANTOINE	District Assistant 2
BASKAL	SULYMAN	District Assistant 2
BENDJEDDA	HAKIM	District Assistant 2
BUTLER	SYLVAIN	District Assistant 2
CLEMONT	JEAN MATHIEU	District Assistant 2

DA SILVA	PATRICE	District Assistant 2
EL HADDIOUI	JALAL	District Assistant 2
ELAKHMAIRI	MUSTAPHA	District Assistant 2
LE JEUNE	ALAN	District Assistant 2
LEBON	FLORIAN	District Assistant 2
MARMEY	ISABELLE	District Assistant 2
MATHE ROUSSEL	JEAN LUC	District Assistant 2
MILHES	NICOLAS	District Assistant 2
MONTAGNON	NOEMIE	District Assistant 2
PERDRIOLE	RAPHAEL	District Assistant 2
RODRIGUES DE OLIVEIRA	JAO	District Assistant 2
SI MERABET	BRAHIM	District Assistant 2

AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2019/2020

La Commission Départementale des Arbitres vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : « PROCES VERBEAUX / ARBITRAGE »

AOÛT 2019

- Samedi 31 août :
Assemblée générale des arbitres adulte et jeunes

SEPTEMBRE 2019

- Lundi 09 septembre :
Assemblée générale de rattrapage des arbitres adultes et jeunes

- Lundi 23 septembre :
Séance de rattrape du test TAISA

OCTOBRE 2019

- Samedi 12 octobre :
Formation continue des arbitres-assistants agréés Ligue et District

- Samedi 19 octobre :
Séance de rattrape du test TAISA

NOVEMBRE 2019

- Vendredi 08 novembre :
Formation continue des arbitres classés D5

- Samedi 09 novembre :
Formation continue des arbitres classés D4

- Samedi 23 novembre :
Formation continue des arbitres classés D3

DECEMBRE 2019

- Samedi 07 décembre :
Formation continue des arbitres classés D1 et D2

FEVRIER 2020

- Samedi 01 février :

Dernière séance de rattrapage du test TAISA

- Samedi 01 février :

Formation continue des arbitres seniors (rattrapage)

- Samedi 15 février :

Formation continue des arbitres U15 et U18

- Samedi 22 février :

Formation continue des arbitres classés U15 et U18

MAI 2020

- Vendredi 15 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

JUIN 2020

- Lundi 15 juin :

Établissement des classements arbitres adultes et jeunes (à confirmer)

COURRIERS DES ARBITRES

- DUSSAUD Romain : Certificat Médical, lu et noté
- NAICH Mostafa : Certificat Médical, lu et noté
- KAYA Bunyamin : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- AMARA Mohsen : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- CHABBAT Maurice : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- DJERIDI Idriss : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- PARTAMIAN Rémy : Certificat Médical, lu et noté
- LEBON Florian : Absence de la rencontre du 06/10/2019 en Féminines pour cause de maladie, lu et noté, dans l'attente d'un certificat médical, prompt rétablissement
- CARROUGE Romuald : indisponibilités pour cause de futur événement familial, lu et noté
- NOEL Thierry : Abandon de la formation Élite pour raisons professionnelles, lu et noté
- EL AMRANI EL IDRISSE Mohamed : Certificat de contre-indication à la pratique de sport, lu et noté
- DELUBAC Cassandra : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- BARBOSA Laurent : courriel informant son absence au recyclage des D5, lu et noté

COURRIERS DES CLUBS

- US 2 VALLONS : Courriel sur la prestation d'un arbitre en D5 du 29/09/2019, lu et noté, merci nous le faisons suivre votre courriel à la personne concernée
- ENT. CREST-AOUSTE : Courriel sur le comportement d'un arbitre, lu et noté
- RHÔNE CRUSSOL F 07: Courriel sur le comportement d'un arbitre, lu et noté

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

ENCADREMENT TECHNIQUES DES EQUIPES SENIORS ET JEUNES

Comme la saison dernière, le District Drôme-Ardèche de Football souhaite que les équipes soient encadrées par des éducateurs diplômés.

Les équipes concernées sont :

Seniors D1 et D2

U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 »

La liste est disponible sur le site internet du District «rubrique arbitrage/documents arbitrage »

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres, et plus particulièrement aux jeunes qui officient en catégorie U15 et U18, de veiller scrupuleusement au pointage des éducateurs diplômés en respectant les 2 points indiqués ci-dessous :

- faire preuve de rigueur sur la correspondance licences et identités des personnes présentes sur le banc de touche.
- En cas d'inscription sur la feuille de match d'un éducateur autre que celui qui est mentionné dans le document ci-joint, envoyer un mail pour signaler l'anomalie à l'adresse suivante : district@drome-ardeche.fff.fr avec copie à : jmjpion@libertysurf.fr

Il est précisé que l'éducateur doit être présent :

- Lors de la réunion d'avant match
- Lors de la rencontre sur le banc de touche
- Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

La C.D.A. Appliquera le règlement intérieur pour tout manquement à cette obligation.

A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2020 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (*chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football*).

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT



COMITE DE DIRECTION

Procès-Verbal n°3

Réunion du 20 septembre 2019

NOM - PRENOM	Présents	Excusés
VALLET JEAN FRANCOIS	X	
FEUGIER STEPHANIE		X
ARNAUD ROLAND	X	
AUBERT Philippe	X	
BETTON BERNARD	X	
BRET VINCENT	X	
BRUNEL NICOLAS	X	
BRUYAT PASCAL	X	
D'AGOSTINO DOMINIQUE	X	
DELORME BERNARD	X	
DJEDOU DJAMEL	X	
FAURIE PIERRE	x	
GALES GERALD		X
JOTTEUR PAULINE		X
JULIEN LAURENT	X	
LAULAGNET ROSELYNE	X	
LEFEVRE ROGER		X
LIOZON VIVIANE	X	
MILHAN ERIC	X	
PELIN Nathalie	x	
PEALAT PHILIPPE		X
PION JEAN MARIE	X	
REBAHI NORZED		X
RICHARD JIMMY	X	
VILLAND JEAN FRANCOIS	X	
ZAVADA RICHARD	x	

ORDRE DU JOUR :

1 Informations du Président

- Mise à jour Annuaire
- Aménagement et création de commission
- Sport Adapté
- FEA
- Projet Eco-citoyen
- Appel à projet Département de la Drôme
- CNDS
- Règlement intérieur Délégué de Match
- Situation Réseau informatique, téléphonie, environnement adapté - Roland ARNAUD
- Règlement intérieur District
- Journée Bénévoles à Claire Fontaine

2 Arbitrage

- Dérogation Président - Arbitre
- Retour AG et réunion des observateurs

3 Situation de rentrée des compétitions

- Féminines
- Séniors Garçons
- Jeunes

4 Questions diverses

- Situation des clubs seniors
- Création d'un groupe de travail – règlements sportifs

COMPTE RENDU DE LA REUNION

1 – INFORMATIONS DU PRESIDENT

Informations

Merci à tous de votre présence. Les comités de Direction se déroulent avec un excellent taux de présence.

Avant de commencer je voudrais renouveler mes condoléances et celles du Comité Directeur à Sylvain pour le décès de son père.

La trêve n'a pas été une période de zénitude pour le district.

L'apprentissage des responsables des compétitions seniors s'est effectué sur une fin de saison. C'est la période la plus délicate à gérer. Fort heureusement Djamel, Éric, Bernard, Stephan, André, Denis aidés par ceux qui connaissent tout ou partie du fonctionnement des compétitions ont fait preuve de persévérance, d'écoute et de patience. Jacques avait fort heureusement partagé beaucoup de ses méthodes et de ses connaissances. Je reste très vigilant à ce principe spécifique au monde associatif, qu'une personne ne soit pas seule à posséder les clefs d'un pan de l'institution et je suis le premier concerné. Nous devons sans cesse informer au sein de notre organisation afin de partager nos connaissances acquises car « la connaissance est le fruit de l'expérience » et « celui qui aime à apprendre est bien près du savoir ». Cette situation ressemble quelque peu à celle du statut de l'arbitrage pour laquelle nous avons été en très grande difficulté en début de mandature. Aussi très rapidement j'ai tenu à ce que le fonctionnement de cette commission soit partagé par tous les membres et qu'ils en connaissent tous les modes de calcul. Aujourd'hui et comme la majorité des commissions celle du statut a un fonctionnement dans le partage et elle en est d'autant plus dynamique.

C'est ainsi que je vous présenterai des aménagements ou des créations de commissions hors celles dont nous nous sommes entretenus au dernier CD.

Je vous proposerai de bouger certaines lignes pour cette saison. Nous sommes dans nos valeurs établies en début de mandat même si nous devons rester vigilants.

Après l'épisode des classements et autres compositions de poules chez les jeunes, féminines et seniors il y a eu la clôture de la saison de toutes les autres commissions qui, pour ma part, s'est bien passée.

Puis à la reprise du District après la période de congé il y a eu l'arrêt du Directeur Administratif qui a demandé une adaptation immédiate tenant compte d'un certain nombre de dossiers très importants non traités. Transition qui s'est bien déroulée avec l'attention de certains collaborateurs que je remercie.

Calendrier des réunions

- 22 novembre AG d'hiver District
- 19 juin 2020 AG d'été District
- Vœux 10 janvier

Bureau Directeur à 18H

- lundi 18 octobre
- jeudi 31 octobre
- vendredi 17 décembre
- vendredi 24 janvier
- vendredi 6 mars
- vendredi 17 avril
- vendredi 29 mai
- vendredi 26 juin

Comité de Direction 18H30

- Lundi 20 Septembre
- Lundi 4 novembre
- Lundi 3 février
- Jeudi 14 mai
- Jeudi 11 juin
- Jeudi 9 juillet

Activités Président Juillet/Aout 2019

- Le 12 juillet Conseil de ligue
- Le 13 juillet inauguration d'un agrandissement significatif au District de l'Ain.
- Le 20 août présentation appel à projet au département de la Drôme
- Le 23 août entrevue Avec le FEA
- Le 31 août collège des Présidents à Thiers
- Le 2 septembre conseil de ligue à Tolavologe
- Le 3 septembre entrevue avec le Comité du Sport Adapté
- Le 6 septembre Inauguration du synthétique de Coucouron avec la présence de nombreux élus dont Laurent VAUQUIEZ, Le Président UGHETTO du département de l'Ardèche, Les sénateurs ARNAUD et GENEST et Olivier AMRANE Conseiller Régional. (Intervention du District)

Secteurs

Une visite dans chaque secteur sera mise en place en janvier février 2020.

Mise à jour Annuaire

Une répartition des tâches pour réaliser cet ouvrage a été décidée dès le 20 août avec une innovation.

Un élu responsable Laurent JULIEN a pris la charge la coordination de l'annuaire. Pour cette opération il y a eu une mobilisation du personnel et le comité de direction remercie Laurent, Aurélie, Elodie, Thibault.

L'annuaire devrait sortir fin septembre.

Aménagement et création de commissions

- Nouvelle dénomination /Marketing et matériel ; Bernard BETTON et Patrick GIRON seront en responsabilité du Matériel, membre Robert ASTIER.
- Nouvelle commission FAFA : Jean-François VALLET, Dominique D'AGOSTINO, Serge ZUCHELLO
- Commission des Finances : Cabinet comptable, expert-comptable, commissaire aux comptes, Jean-François VALLET, Stephan MONTALBANO
- Sport Adapté : Philippe AUBERT
- Référent FMI : Eric MILHAN et Compétitions : Eric THIVOLLE
- Référent réseaux, matériel informatique et téléphonique : Roland ARNAUD
- Intendance : Gérard DEJOURS
- Commission Féminine : remplacement de Pauline JOTTEUR à la présidence par Nathalie PELIN

- Commission Nouvelles Pratiques
CDOS Drôme, CDOS Ardèche, commission senior, commission jeunes, Lionel PONT, Amicale des éducateurs

Sport Adapté

Le sport adapté fait référence à une pratique effectuée par des personnes atteintes de déficience intellectuelle, de troubles psychiques et/ou du comportement.

Entrevue du 3 septembre avec le Celia LANIEL au Comité du sport Adapté :

L'Objet de l'entrevue était de Réactiver la convention départementale signée entre le Comité Sport Adapté et le District signé en 2105 en s'appuyant sur la convention régionale LAuRAFOOT et Nationale FFF.
Aucune action commune n'ayant été effectuée depuis 2015 se rapportant à cette convention.

Pour la mise en place de notre convention 2 champs d'action :

- 1) Identifiez les licenciés FFF adaptés au sein du district Drôme Ardèche.
- 2) Identifiez les clubs qui sont potentiellement en capacité de monter une section à l'intérieur du club ; Le club peut ainsi avoir la double affiliation FFF-FFSA.

Afin de faire la promotion du Sport Adapté et augmenter le nombre de sections dans les clubs il est convenu :

- a) De faire parvenir un questionnaire aux clubs préalablement à l'Assemblée Générale du District Drôme Ardèche afin d'identifier le nombre de personnes concernées sur les 2 départements.
- b) De faire la promotion du Comité du Sport Adapté sur notre site.
- c) D'effectuer la présentation de l'action du Comité du sport adapté à l'Assemblée générale du District avec une information AQSA (Attestation Qualitatif Sport Adapté)

Philippe AUBERT est nommé référent du District pour le suivi de ces actions et de l'application de la convention.

Le projet présenté ne fait l'objet d'aucune remarque du comité de direction.

FEA

Le FEA est une Association qui prépare et délivre un diplôme : le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education populaire et du Sport (BPJEPS).

A partir de cette saison ce diplôme se prépare sur 1 an contrairement à l'année dernière où il se préparait sur 2 ans.

Entrevue avec Pauline JOTTEUR responsable du FEA afin d'établir une convention avec La Formation Emploi Avenir.

Ce diplôme est du niveau Baccaauréat. Il autorise à travailler contre rémunération.

Cette année toutes branches confondues 40 candidats se sont inscrits dont 19 footballeurs contre une dizaine l'année dernière.

Clubs inscrits pour 2019/2020 : FC 540, FC SAUZET, CHOMERAC, RHONE CRUSSOL, CHABEUIL, VALLEE JABRON, ST JEAN DE MUZOLS, RHONE VALLEE, SUD ARDECHE, CREST, ST PAUL 3 CHATEAUX, TOURNON TAIN, CHATEAUNEUF SUR ISERE, LIVRON, DIE, VALS LES BAINS, CRUAS...

Pour effectuer la formation le stagiaire est sous contrat d'apprentissage avec le club.

A l'issue de son année de formation il peut s'inscrire sur une autre thématique que le Football.

Le contenu de ces formations s'assimile au contenu CFF1 et CFF2 du programme des formations FFF.

Le projet présenté ne fait l'objet d'aucune remarque du Comité de Directe et est donc adopté.

Une convention sera mise en forme et signée dans les prochains jours.

Projet Eco citoyen

Un projet Eco-citoyen concernant le fonctionnement du District a été élaboré par Thomas FONTANILS et Thibault FOURNEL à la demande du Président. Le projet présenté recueille l'adhésion du Comité de Direction. Il sera demandé sa mise en application dans les plus brefs délais. Une présentation sera effectuée à l'ensemble des collaborateurs du District.

Le comité de Direction remercie Thomas FONTANILS et Thibault FOURNEL pour la pertinence de leur exposé.

Appel à projet Département de la Drôme

L'appel à projet du département de la Drôme est un exercice annuel permettant d'établir un contrat d'actions dans le cadre d'un partenariat avec le département de la Drôme

Cet appel à projet 2019/2020 a été réalisé avec la collaboration d'Elodie MASSELOT et Thibault FOURNEL. Il a été présenté au Directeur des sports du département de la Drôme le 20 août. Il a retenu toute son attention. Il sera présenté aux autres collaborateurs du district.

CNDS

Enveloppe LAURAFoot : 120 000 euros pour les clubs des 11 districts.

Pour la Drôme Ardèche l'enveloppe est de 21 000 euros. L'information a été donnée aux différents Présidents des clubs concernés.

Règlement intérieur Délégué de Match

Pour faire suite à la réunion du mois d'août des délégués de match une proposition de règlement intérieur avait été suggérée. Au cours de la réunion du jeudi 19 septembre ce règlement a été définitivement arrêté et sera mis en application.

Situation Réseau informatique, téléphonie, environnement adapté

Suite aux différents problèmes rencontrés et récurrents, Roland ARNAUD a contacté le service informatique de la Ligue Auvergne Rhône Alpes pour les prérequis nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des systèmes. Au retour des éléments plusieurs prestataires potentiels seront reçus afin d'effectuer le choix le plus approprié à nos besoins et exigences dans les domaines Internet et Téléphonie.

La réception des prestataires potentiels est en cours.

Un audit et une analyse des matériels, ordinateurs, routeurs, bornes Wifi seront effectués afin d'optimiser au mieux le fonctionnement pour un travail dans les meilleures conditions pour tous les utilisateurs.

Règlement intérieur District

Il est demandé à chaque Président de commission de faire émarger tous leurs membres concernant la prise de connaissance de ce règlement.

Journée Bénévoles à Claire Fontaine

Roland ARNAUD informe le Comité de Direction que la LFA invite 6 dirigeants(es) par district licenciés de moins de 5 Ans pour une visite du site de Claire Fontaine les 23 et 24 Novembre 2019.

Un email a été envoyé à chacun des responsables de secteur pour effectuer une sélection, réponse avant le 15 Octobre 2019.

2 – ARBITRAGE

Dérogation Président - Arbitre

Liste des présidents arbitre - dérogations donné à:

- Philippe DEYGAS
- Renaud CALATAYUD
- Sebastien MALOSSE
- Marc DUPUIS
- Frédéric AURIC

Retour AG et réunion des observateurs

L'Assemblée Générale des arbitres a eu lieu le samedi 31 août à LA VOULTE.

Remerciements au club de RHONE VALLEE pour l'organisation conjointe avec le District de cette assemblée 2019.

Bonne participation des officiels même si les retards concernant les dossiers médicaux n'ont pas permis à tous les arbitres d'effectuer leurs tests physiques ce jour-là.

Ce retard a imposé à la commission de l'arbitrage de rajouter l'organisation de nouveaux tests physiques.

L'Assemblée générale des observateurs a eu lieu le vendredi 13 septembre au siège du district.

32 Observateurs cette saison accompagneront techniquement nos officiels un record depuis de nombreuses années. La commission félicite l'implication de nos officiels de ligue ou de nos anciens arbitres dans cette fonction.

3 - Situation de rentrée des compétitions

Féminines - Nathalie PELIN

Il est encore trop tôt pour mesurer l'impact de la coupe du monde féminine sur le nombre de licenciées.

Le nombre d'équipes jeunes féminines est cependant en progression : une poule U12F et une poule U10F sont créées. Le championnat U15F est également en cours de progression tout comme le championnat U18F qui prend de l'ampleur, le nombre d'équipes ayant fortement augmenté.

Séniors : 21 équipes à 11 engagées et 24 équipes à 8.

Seniors Garçons - Djamel DJEDOU

- D5 : 117 Equipes réparties en 20 poules géographiques (5 ou 6)
- D4 : 74 équipes réparties en 6 poules géographiques
- D3 : 47 équipes réparties en 4 poules
- D2 : 24 équipes réparties en 2 poules
- D1 : 12 équipes réparties en 1 poule

Jeunes - Roselyne LAULAGNET

Le point sur les effectifs foot à 11 :

- En U18 : 96 équipes soit plus 18 équipes que les U 17 de l'année dernière
- En U15; 91 équipes à 11, 16 équipes à 8

L'année passée 96 équipes à 11, 9 équipes à 8

Il est trop tôt pour se prononcer sur le foot d'animation

4 Questions diverses

Situation des clubs seniors et réflexion de la pratique (Pascal BRUYAT)

Ceci concerne la coupe René GIRAUD et l'engagement des équipes réserves.

Une réflexion sera menée pour l'Assemblée d'hiver afin de ne pas pénaliser un club devant engager plusieurs équipes.

Création d'un groupe de travail sur les propositions et évolutions des Règlements Sportifs piloté par Laurent JULIEN

Jean-François VALLET

Président du District Drôme Ardèche de Football

